

NOTE A L'ATTENTION DES FAMILLES
DES ELEVES DE LYCEE NON BOURSIERS
POUR L'OBTENTION D'UNE BOURSE NATIONALE

La demande de bourse nationale de lycée est ouverte.
La date officielle de clôture de la campagne de bourse 2018/2019
est fixée nationalement au 20 juin 2018.

(Des documents sont à fournir – bien déposer sa demande en avance)

A qui s'adresse la demande de bourse ? Aux élèves actuellement scolarisés au lycée Georges GUERIN qui n'ont pas de bourse et qui désirent bénéficier d'une bourse de lycée pour l'année scolaire 2018/2019.

Procédure :

Retirer un dossier de demande de bourse au lycée auprès de Mme BUXTORF.
Prendre connaissance de la notice d'information jointe qui aide à estimer si la famille peut prétendre à une bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2018/2019.

Remplir le formulaire et compléter le dossier avec toutes les pièces justificatives nécessaires.

Retourner un **dossier complet** au lycée **dans les délais** sinon le dossier sera refusé.

Pièces du dossier

Dossier pré-imprimé de demande de bourse nationale de lycée dûment renseigné et signé qui inclus la procuration annuelle.

Copie de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2017 sur les revenus 2016.

Copie du relevé CAF (si la famille est bénéficiaire de ces aides sociales).

Contact : accueil@georgesguerin.com

Mme BUXTORF en charge de la campagne de bourse pour l'année 2018/2019

Neuilly le 16 avril 2018